

Délibération 2021-74-CA P

Séance du 08 juillet 2021

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Convention cadre entre l'UPHF et sa filiale VALUTEC

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière par voie électronique le jeudi 08 juillet 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu les articles L 711-1 et L 719-5 du code de l'éducation ;

Vu les articles R 711-10 et suivants du code de l'éducation ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 juin 1997 de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis autorisant la création de la filiale ;

Vu le décret n° 219-942 du 09 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental ;

Monsieur le Président donne la parole à M. Philippe Dulion, Directeur Général des Services, qui présente aux membres la convention cadre entre l'UPHF et sa filiale VALUTEC.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix la convention cadre entre l'UPHF et sa filiale VALUTEC selon le document joint à la présente délibération.

Pour : 22 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 1 voix

Valenciennes, le 08 juillet 2021

Le Président
Professeur Abdelhakim Artiba

